

rassemblement mensuel

samedi 28 février 2009
à 10 h 30
place du Capitole

à 11 h 30 CNES/Pont Latécoère

Pour une liaison
piéton + vélo entre
le métro Ramonville



et le canal du Midi



Tél/Fax 05 34 30 94 18
5, avenue Collignon - 31200 Toulouse
Permanence: mercredi 17h30 / 19h30

SAMEDI 28 FÉVRIER 2009

à 10h30 place du Capitole

Défilé à vélo pour un passage piétons / vélos entre le terminus du métro Ramonville et la piste cyclable du Canal du Midi

Actuellement, il est interdit de franchir le Pont Latécoère à pied ou à vélo au dessus du Canal du Midi. Malgré cette interdiction, de nombreux piétons et quelques cyclistes le franchissent à leurs risques et périls, en particulier pour aller travailler au CNES ou dans le parc technologique du Canal à Ramonville. Cette interdiction résulte d'un imbroglio politico-administratif entre la préfecture et les collectivités locales. Ce pont et la liaison vers l'échangeur du Palays ont un statut autoroutier ce qui interdit de faire circuler piétons et cyclistes.

La construction d'une passerelle est prévue à terme (2 ou 3 ans environ) mais en attendant, il risque d'y avoir un accident grave à cet endroit car le besoin existe et est reconnu et le passage bien qu'interdit est quand même utilisé. La préfecture refuse obstinément d'accorder une dérogation ou de déclasser cette voie ce qui permettrait la réalisation d'un passage provisoire. Ce sont les utilisateurs qui doivent prendre des risques et patauger dans la boue pendant que Monsieur le Préfet se déplace en voiture de fonction avec chauffeur. Ubu est roi sur le Pont Latécoère !

L'Association Vélo a pour but le développement et l'amélioration de la pratique du vélo en agglomération. Ses actions visent à promouvoir les équipements susceptibles de rendre plus sûrs et plus faciles les déplacements urbains à vélo. Elle intervient auprès des pouvoirs publics et des collectivités pour que soit pris en compte ce moyen de transport utilisé quotidiennement par de nombreuses personnes et que soit mis en place un véritable réseau de pistes cyclables. Elle mène pour cela, avec ses adhérents, des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions aux problèmes de circulation.